



## Rentrée sous rustines !

Pour le Rectorat de Rennes, la rentrée s'est bien passée. Il n'est pas sûr que les 150 collègues de l'académie (AESH, PSYEN, AED, agents de labo...) privés de salaire en septembre du fait de problèmes informatiques partagent cette appréciation. Saisi par les collègues, le SNES-FSU est intervenu immédiatement pour que les collègues puissent toucher au plus vite un acompte. Mais un problème de cette ampleur montre à quel point le service public d'éducation fonctionne depuis trop longtemps en mode dégradé.

Le SNES-FSU a réussi à mettre en lumière médiatiquement les conditions de travail des enseignants, CPE, PSYEN, AED et AESH à la rentrée. Le déclasserement salarial qui touche nos métiers est désormais reconnu au-delà des cercles éducatifs, contraignant le ministre mais surtout le président Macron à promettre une revalorisation inconditionnelle « d'environ 10% », le reste étant conditionné à des missions supplémentaires (remplacement, orientation... qui sont les domaines les plus touchés par la pénurie de personnels). C'est le retour du « travailler plus pour gagner plus ». Pour le SNES-FSU, c'est inacceptable. La revalorisation doit concerner tous les personnels, sur l'ensemble de la carrière, sans ajouter de tâches supplémentaires. Des concertations ont lieu au ministère et les arbitrages auront lieu vers février-mars 2023.

La mobilisation doit se poursuivre, par tous les moyens, dont le vote massif aux élections professionnelles de décembre !

■ 9 octobre 2022



**Frédérique LALYS**

Co-secrétaires généraux  
du SNES-FSU Bretagne



**Matthieu MAHÉO**



**VOTER FSU,  
C'EST AGIR !**

Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

▶ **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



ENGAGÉS **POUR**  
**LES PERSONNELS**  
**ET LES ÉLÈVES**



Bilan de rentrée 2022

## Sous pression !

**Le Rectorat se félicite d'une rentrée qui « s'est bien passée » malgré le manque de personnels annoncé et le changement de calendrier lié à la réforme de la formation initiale.**

**Pourtant la réalité du terrain est plus mitigée.**

Si la plupart des situations de manque de personnels (BMP vacants) ont été résorbés au courant du mois de septembre, c'est au prix d'une affectation de davantage de TZR à l'année et grâce au recrutement de 288 contractuels en plus, dont 192 néo-contractuels qui ne bénéficient que d'une formation express de 32h. 155 stagiaires sont également affectés à temps plein, avec des formations en plus de leur service.

L'accent a été mis sur la présence d'adultes en face des élèves, mais cela s'est fait aux dépens du remplacement, certaines disciplines (SVT, EPS...) dans certaines zones (les Côtes d'Armor...) n'ont déjà plus ni TZR ni contractuels disponibles. Des postes de Psy-EN ne sont pas pourvus dans des CIO, des AED manquent également, mais c'est surtout pour les AESH que la situation est critique : 1600

**Un service du remplacement déjà sous tension !**

élèves de l'académie sont actuellement en attente d'AESH, 324 ETP ne sont pas pourvus. Les besoins sont pourtant de plus en plus importants : les élèves avec une notification MDPH ont augmenté de 4,6 %, ceux en attente de place en IME ou en ITEP augmentent également à la rentrée. Mais les faibles rémunérations et l'absence de statut rendent le recrutement difficile, les élèves sont donc accueillis de manière dégradée dans des classes déjà chargées.

**Le SNES-FSU a dénoncé ces risques depuis longtemps, et rappelé qu'on ne pouvait se satisfaire d'une rentrée ou la formation initiale était sacrifiée.** Le Rectorat avait envisagé un temps d'affecter des contractuels avant des TZR. Le SNES-FSU avait initié un rassemblement intersyndical début juillet qui a conduit l'administration à y renoncer.

**Le SNES-FSU continuera à faire entendre la réalité des conditions de travail pour montrer que la rentrée ne s'est pas si bien passée que ça.**

**Matthieu MAHÉO**

**POUR LE REPORT DES ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ EN JUIN**  
**PÉTITION INTERSYNDICALE**

La conférence des associations de spécialistes

<https://r.snes.edu/PetitionEDS>



**AESH**

## **Encore dans la galère...**

**114 AESH n'ont pas perçu de rémunération en septembre en raison de difficultés administratives au rectorat. Une intervention des syndicats de la FSU a permis d'avancer la date du versement d'un acompte.**

Alors que le 29 septembre les AESH étaient appelées à la journée de grève exigeant des hausses de salaires, une centaine d'entre elles découvraient que leur paye du mois n'était pas versée et que par conséquent un simple acompte leur serait versé... le 10 octobre. D'autant plus inacceptable qu'il s'agit des agent-es parmi les plus mal payé-es de la Fonction publique ! L'intervention du SNES-FSU auprès du rectorat le jour même, a permis d'avancer la date du virement de l'acompte. La semaine précédente,

le SNES avait déjà dû intervenir afin que les AED en fin de contrat, obtiennent du lycée Mendès France à Rennes – qui en assure la gestion – l'attestation nécessaire pour percevoir le chômage.

**Ces dysfonctionnements illustrent la situation de tension qui existe aujourd'hui dans les services administratifs des établissements et du rectorat** : manque de personnel, contractuels non formés, réformes alourdissant le travail...

Les difficultés dans lesquelles sont plongés les personnels administratifs détériorent leurs conditions de travail et peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble des personnels tant pour le versement des payes, que pour l'organisation des remplacements et examens par exemple.

**Frédérique LALYS**



**Psy-EN**

## **Le service des Psy-EN en danger !**

**Le 14 octobre, les Psy-EN étaient à Paris pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail.** Alors que les élèves, les familles, les équipes éducatives expriment une demande d'accompagnement de plus en plus importante des Psy-en et que les enjeux sur le vécu scolaire et l'orientation sont des axes dits prioritaires, on précarise la profession.

Le SNES-FSU demande pour la rentrée 2023 une augmentation significative du nombre de postes de Psy-en au concours afin de fortifier le service public d'orientation. **Pour bien comprendre les enjeux, nous vous invitons à lire l'article qui met en avant la problématique éthique et déontologique des conséquences de la fragilisation des CIO.**

 <https://r.snes.edu/PsyEN>

**Florence DAVID, Solenne OGIER**



Élèves allophones

# UPE2A : des dispositifs utiles à développer

**Fin juin, le SNES-FSU a été reçu en audience au Rectorat afin d'évoquer la question des élèves allophones scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. La question des moyens déployés pour l'accueil de ces élèves a été soulevée.**

Après une baisse liée à la crise sanitaire, les effectifs des **Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés (UPE2A)** sont à nouveau à la hausse en 2022. **Ces dispositifs accueillent une partie des élèves dans le primaire et le secondaire**, et fonctionnent selon des modalités différentes, d'un département à l'autre, mais aussi à l'intérieur de chaque département : mobilité des élèves, nombre d'heures de Français Langue Seconde (FLS)

**Des dispositifs qui se révèlent souvent vite saturés et insuffisants au regard des besoins.**

allouées... Certains dispositifs proposent 12h d'enseignement de FLE quand

d'autres en proposent 15 ou 18. Les établissements accueillant des élèves allophones, mais ne bénéficiant pas d'une UPE2A, reçoivent également une dotation, mais selon des modalités différentes d'un établissement à l'autre.

**Le SNES-FSU demande qu'une prise en charge identique des élèves soit proposée** en considérant le fonctionnement des UPE2A en Ille-et-Vilaine, le plus bénéfique aux élèves

allophones afin que tout élève étranger arrivant sur le sol breton ait le même volume horaire d'enseignement, tant pour le FLS que pour les autres matières, et les mêmes chances de réussite, quel que soit le département de résidence.

Les différences de moyens alloués entre départements à chaque coordination du CASNAV\* interrogent également : chacun pouvant choisir d'abonder ou non le volume horaire accordé par le Rectorat. Ainsi, le Finistère a choisi de ne plus accorder les 3 heures allouées auparavant.

Le CASNAV déploie aussi des actions de formation à destination de l'ensemble des enseignants (*laboratoire de ressources, habilitation correcteur DELF scolaire*) afin de renforcer la connaissance du public allophone. Le dispositif Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE) est en plein essor.

**Améliorer la prise en charge des élèves allophones est essentielle pour la réussite de toutes et tous.**

**Nadine MORAZÉ**

## **UNE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES NSA\* À RENFORCER !**

Une partie des enseignants en UPE2A de Rennes et de sa Métropole s'est inquiétée de la situation des élèves allophones NSA et a alerté le Recteur à ce propos en mai dernier. Leur inquiétude, relayée par le SNES-FSU, a été entendue puisqu'une nouvelle UPE2A NSA a ouvert le lundi 3 octobre au collège Échange à Rennes.

\* Non scolarisé antérieurement

### **PUBLICATION DE LA SECTION ACADÉMIQUE DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ**

24 rue Marc Sangnier  
35200 Rennes  
tél.: 02 99 84 37 00  
mél: s3ren@snes.edu  
web: rennes.snes.edu

Directeur de la publication : **Mathieu MAHÉO** (s3ren@snes.edu)  
N° CPPAP : 1125 S 05594 – Rédaction et mise en page militantes  
Rédacteur en chef / Réalisation / PAO : **Joël MARITEAU**  
Impression : GPO – Thorigné – Tel. 02 99 62 49 40

Imprimé sur papier certifié  
« Développement durable »

